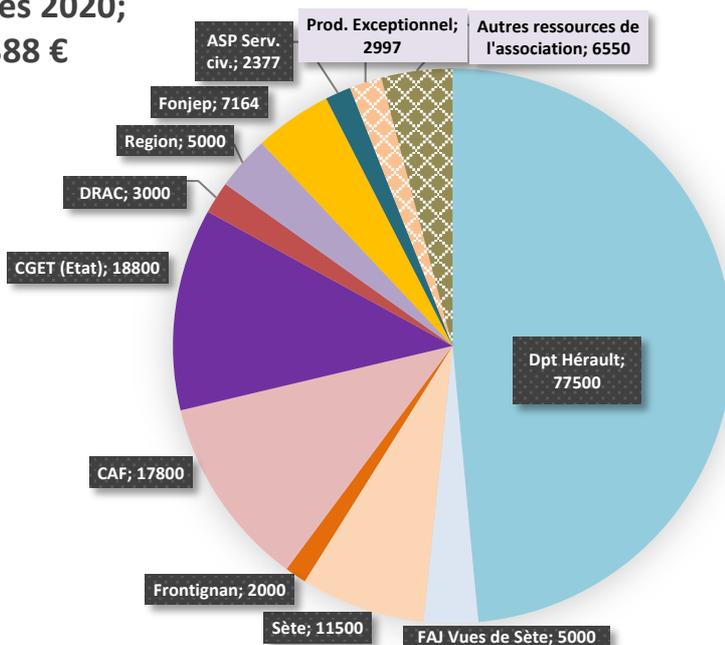


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24/06/2021

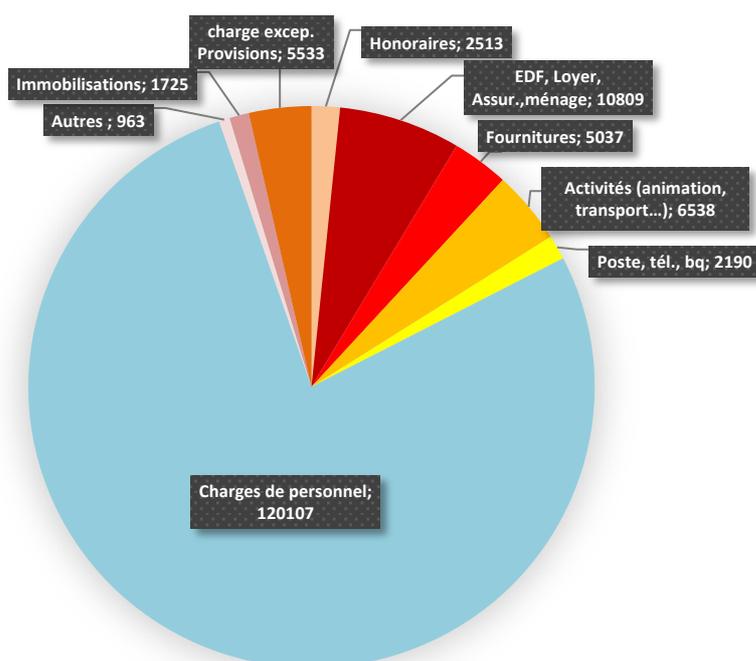
Rapport financier année 2020

Document établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Ressources 2020;
159 388 €



Charges 2020;
155 415 €



Commentaires

Ressources	Charges
<ul style="list-style-type: none">• Stabilité des subventions habituelles, mais volume global de subventions en baisse par rapport à l'année précédente (subventions DRAC "Caravane des 10 mots" et FDVA "Maison des femmes" non renouvelées)• Légère baisse des produits liés à l'activité (adhésions, participation aux sorties théâtre)• Report sur 2020 puis 2021 d'une partie du don exceptionnel des entreprises (2019) pour le projet Carnet de voyage à Frontignan	<ul style="list-style-type: none">• Masse salariale en légère hausse (augmentation du volume horaire et des salaires début 2020) ; les salaires ont été maintenus pendant toute l'année sans recours au chômage partiel• Baisse globale des charges de 10% : pour les fournitures générales, et surtout pour les services extérieurs, des activités n'ayant pu avoir lieu.

Résultat net : résultat comptable bénéficiaire de 3972 €

Paradoxalement, le résultat 2020 est bénéficiaire par le fait de la crise sanitaire. Les subventions ont été versées normalement, mais l'activité a dû être réduite. Les charges ont baissé notamment sur les actions Cuisine-moi une chanson (les concerts ayant dû être annulés), DSL et AOP/RSA (les sorties et activités culturelles ont été limitées).

Cependant, le résultat bénéficiaire d'actions sur l'exercice peut donner lieu à une retenue lorsque les bilans d'activité sont remis aux financeurs. Ainsi le solde de l'action AOP (accompagnement des allocataires du RSA) n'a pas été versé intégralement. Cela s'inscrira en perte sur le bilan 2021.

Perspectives 2021

Le budget prévisionnel 2021 est relativement identique à celui de 2020, hormis une demande de financement supplémentaire dans le cadre des Contrats de ville, pour la Maison citoyenne des femmes.

À ce jour (1^{er} juin 2020), les subventions accordées ne sont pas toutes connues.

Déjà accordées (± 116 000 €) :

- FONJEP (poste coordination), jusqu'en sept. 2021
- Subventions départementales DSL et RSA, montants identiques.
- Subvention municipale Sète, renouvelée à l'identique
- CAF et CGET (État) pour les Contrats de ville triennaux
- FAJ Vues de Sète : le montant accordé passe de 5000 à 4000 €
- DRAC pour Cuisine-moi une chanson
- Département pour subvention fonctionnement 500 €

En attente (± 45000 €) :

- Subventions accordées par les villes de Sète et Frontignan pour les Contrats de ville
- Subvention régionale Contrats de ville
- Subventions CGET, CAF pour les Contrats de ville annuels

Nous avons inscrit comme charge complémentaire en 2021 la gratification pour une stagiaire sur le projet de Maison citoyenne des femmes, prévue dans le budget de l'action.

Anne Le Guen, trésorière